

## Nouveau à Caen : le Pass Découverte Caen et le stationnement gratuit les jeudis à partir de 17 h 00

**Toujours soucieuse de renforcer l'attractivité de Caen, Joël Bruneau et son équipe ont décidé de lancer une nouvelle offre touristique et d'étoffer les bons plans stationnement.**

La Ville de Caen et le Mémorial partagent la volonté de renforcer leur attractivité touristique, de développer leur fréquentation et de favoriser le rayonnement inter-sites. C'est pourquoi à compter du 1<sup>er</sup> avril, sera mis en place une nouvelle offre touristique : **le Pass Découverte Caen : 3 musées, 1 abbaye à petits prix. Il permet d'accéder au Mémorial (19.80€), à l'Abbaye-aux-Hommes (4€), ainsi qu'aux musées de Normandie (4€) et des Beaux-arts (4€) à un tarif préférentiel.**

**Le Pass Découverte Caen sera proposé au tarif de 19.95€**, soit une économie de 11.85€ pour visiter les 4 sites emblématiques de la ville de Caen. Il sera vendu dans chaque site concerné. Valable jusqu'au 31 décembre de l'année d'achat, il permet d'organiser son temps de visite à sa guise. Ce billet multi-sites est décliné dans une version « famille » : **le Pass Découverte Caen en famille**. Il est destiné à 2 adultes accompagnés d'au moins 1 enfant de 10 à 25 ans, sans limitation du nombre d'enfants au prix de 60 euros.

La proposition de ce pass s'inscrit dans une stratégie touristique et patrimoniale développée par la Ville. Elle sera relayée auprès des professionnels du tourisme et des tours opérateurs, notamment lors de la Journée Rencontres des professionnels et acteurs du tourisme le 28 mars prochain à Cabourg. Il s'agit de :

- Faire connaître et faire découvrir le cœur de ville, l'hôtel de ville et les nombreuses expositions qui y sont présentées notamment l'été (Tony Vaccaro en 2016, Patrick Chauvel en 2017, 30 ans du Mémorial en 2018),
- Valoriser le Château ducal et le placer au cœur des circuits touristiques,
- Faire connaître à un public encore plus nombreux les 2 musées municipaux et la richesse des collections permanentes.

Par ailleurs la Ville de Caen continue à favoriser le commerce et l'attractivité du centre-ville. En lien avec une demande des commerçants, elle va étoffer ses bons plans stationnement. **À partir du jeudi 28 mars, le stationnement en surface sera gratuit tous les jeudis\* à partir de 17 h 00.** Cette nouvelle modalité d'accès simplifié au cœur de Caen fait suite à de nombreuses autres mesures :

### Le samedi :

- Stationnement gratuit de 11 h 00 à 15 h 00 dans toute la ville (zones payantes en surface et parkings à barrières Courtonne, Vendeuvre sud et Vendeuvre Nord)
- Parking Guillouard + parking de l'hôtel de ville gratuits le week-end (= 230 places)

Et tout le reste de la semaine :

- Un parking relai ouvert 7/7j 24h/24h au Parc des expositions
- **Une navette gratuite** disponible du lundi au samedi, de **7h30 à 20h**  
Fréquence de passage de 15 minutes  
15 arrêts desservis et possibilité de monter à la volée dans certaines zones  
Desserte du parking relai
- **Pay by phone** pour faciliter le paiement et la recharge à distance
- Des dispositifs de stationnement gratuit :  
Le parking de l'hippodrome (en dehors des jours de manifestation)  
La 1<sup>ère</sup> heure gratuite au parking Guillaouard  
La 1<sup>ère</sup> demi-heure gratuite dans les parkings Hôtel de Ville et Jardin  
2h de stationnement gratuit pour tous les véhicules électriques

Et aussi :

- Plus de 2 300 places dans les 6 parkings souterrains de la Ville
- En soirée, tous les parkings à 1€50 de 19h à 8h

Enfin, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et de la Libération et afin de faciliter la connexion entre le Mémorial et le centre-ville de Caen, **une station vélolib saisonnière sera implantée au Mémorial à partir du mois de mai et pour l'été.**

(Son alimentation électrique sur batterie et sa connexion internet via clé 3G permettent une implantation rapide et facilitée.)

*\* Disposition valable pour le stationnement sur voirie uniquement, hors parkings à barrières. Voir également la liste complète des bons plans stationnement dans le flyer en pièce jointe.*